

INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE

107 heures

de formation théorique

+ 140 h de stage pratique

(stage possible chez l'employeur si vous travaillez auprès d'un public handicapé vieillissant)

LIEU

ARIFTS
Site Angevin

6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 01
www.arifts.fr

PLANNING

Formation théorique

- du 10 au 14 Octobre 2022
- du 14 au 18 novembre 2022
- du 5 au 8 décembre 2022
- 16 décembre 2022

Certification

2 février 2023

Stage

- du 7 au 10 novembre 2022
 - du 21 novembre au 2 décembre
 - du 9 au 15 décembre 2022
- (stage possible chez l'employeur, sous certaines conditions)

Horaires :

9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

COÛT

2 326 €

Financements possibles : employeur, pôle emploi, personnel.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat.

RÉUNION D'INFORMATION

samedi
12 Mars
2022

de 10h à 12h

à l'ARIFTS Site Angevin
inscription au préalable par mail : c.morisseau@arifts.fr
ou directement sur le site internet de l'ARIFTS (formations de spécialisation)

CONTACTS

Thierry CHARTRIN

Responsable Pédagogique
t.chartrin@arifts.fr

Carine MORISSEAU

Assistante de Formation
02 41 22 40 72
c.morisseau@arifts.fr

COMMENT M'INSCRIRE ?

1/ Le dossier de candidature à remplir est composé de :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- La copie des diplômes
- Photo scannée
- Fiche de positionnement à remplir
- Attestation de prise en charge de l'organisme financeur

Dossier à télécharger ou à compléter sur le site de l'ARIFTS www.arifts.fr ou demande à faire par mail ou téléphone auprès du secrétariat.

Sélection sur dossier.

À retourner
avant le
15 septembre
2022

www.planete-communication.fr



HANDICAPS ET VIEILLISSEMENTS

Assurer la continuité du parcours de vie des personnes handicapées vieillissantes

www.arifts.fr



> CONTEXTE

Dans les pays développés, les personnes en situation de handicap connaissent un accroissement important de leur espérance de vie. Ceci a pour conséquence un vieillissement entraînant le déclin des capacités et des habiletés qui apparaît en général progressivement voire insidieusement.

La plupart des processus de vieillissement ne se distinguent pas, fondamentalement, du vieillissement habituel de la population générale. En revanche, les conséquences sont toutes autres pour des personnes handicapées qui voient s'ajouter de nouvelles déficiences ou incapacités à d'autres déficiences ou incapacités préexistantes.

Ainsi l'accompagnement qui leur est apporté, que ce soit du côté des aidants familiaux, des soignants ou des accompagnants professionnels doit être repensé et diversifié dans une démarche partenariale inter sectorielle

L'ARIFTS Pays de Loire et l'ITES Brest-Quimper, établissement de La Sauvegarde (29) proposent une formation portant sur l'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap incluant des modalités pédagogiques telles que la simulation. Cette démarche innovante permettra de vivre, ressentir, comprendre et améliorer les réalités quotidiennes des Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) en renforçant les compétences liées à l'accompagnement qui leur est proposé.

> OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de mettre en synergie les acteurs intervenant auprès des PHV, afin de leur apporter un accompagnement réactif, progressif et proportionné permettant de limiter les ruptures dans leurs parcours de vie.



> QUEL PROJET PÉDAGOGIQUE ?

- Sensibilisation aux effets du vieillissement chez les PH par une démarche innovante de simulation
- Approche plurisectorielle par des interventions et témoignages d'acteurs impliqués.
- Travaux d'auto-formation dirigés permettant aux participants d'acquérir des savoirs en lien avec leurs préoccupations.
- Utilisation du théâtre forum ouvert aux professionnels, aidants, employeurs, personnes concernées
- Réalisation d'un livret pédagogique permettant de centraliser les ressources nécessaires à l'adaptation de la posture professionnelle



> SUIS-JE CONCERNÉ(E) ?

Tout professionnel travaillant ou souhaitant travailler auprès de PHV (expérience acquise ou à acquérir par un stage de 140h pendant la formation).

> POURQUOI FAIRE CETTE FORMATION ?

[Module 1 - 40h]

CONNAISSANCES FONDAMENTALES DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

ANTICIPER

les évolutions et les transitions possibles liées à l'avancée en âge dans une réflexion déontologique et éthique

[Module 2 - 17,5h]

MÉTHODOLOGIE DE PROJET ADAPTÉE AUX PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

CO-ÉLABORER

un projet d'accompagnement adapté, évolutif et durable avec la personne concernée, dans la mesure du possible ou son représentant légal, et avec les différentes parties prenantes

[Module 3 - 14h]

MISE EN ŒUVRE DE MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS ADAPTÉS

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE

dans la mesure du possible les moyens matériels et humains adaptés au quotidien de la personne accompagnée

[Module 4 - 10,5h]

MISE EN SYNERGIE DES ACTEURS IMPLIQUÉS PAR LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

TRAVAILLER EN RÉSEAU

plurisectoriels (médico-social, sanitaire / gérontologique / gériatrie/ aide à domicile) et en relais (famille d'accueil)

[Module 5 - 7h]
VEILLE PROFESSIONNELLE

RÉALISER UNE VEILLE PROFESSIONNELLE

(juridique et opérationnelle) en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes

CERTIFICATION

(dossier de pratiques professionnelles + soutenance)

[Module transversal] : accompagnement méthodologique - 7h